

FORMATION SPECIALISEE DE SITE DES LYCEES ET DU CREPS Réunion du 6 novembre 2025

RAPPORT POUR INFORMATION

ATELIERS TERRITORIAUX SUR LE RETOUR A L'EMPLOI ET SUR LA PREVENTION DE L'INAPTITUDE

En matière de maintien dans l'emploi et de prévention de l'inaptitude, la collectivité œuvre au quotidien en faveur des agents, de l'aménagement des postes de travail, à l'accompagnement des changements de métier. Malgré un engagement fort des acteurs de terrain (référents RH, chargés d'accompagnement notamment) certaines situations n'arrivent pas à être détectées suffisamment en amont et accompagnées avant l'arrêt de travail. Par ailleurs, une fois en arrêt, le risque de rupture du lien avec la collectivité est réel pour certains agents.

Afin d'agir de manière préventive et réactive, à la fois avant et pendant les arrêts de travail, la collectivité a mis en place depuis avril 2025, dans le cadre du projet Tous APTES, un dispositif d'information et d'accompagnement des agents concernés par des métiers exposés à l'usure professionnelle.

Chaque trimestre, le service Accompagnement professionnel et maintien dans l'emploi organise des **réunions dédiées aux agents en congé pour raison de santé ou en phase de reprise**, afin de leur apporter des repères, des conseils personnalisés et des réponses à leurs interrogations.

Ces temps d'échange associent également les managers, acteurs essentiels du maintien dans l'emploi, pour renforcer la cohérence et la continuité de l'accompagnement.

Le public cible

1^{ère} phase : 2025-2026 = accompagner vers le retour à l'emploi

Les agents en arrêt long (*en congé de longue maladie, congé de longue durée, disponibilité d'office pour raison de santé, maladie professionnelle ou accident du travail, en particulier les agents en fin de droits*)

=> 432 agents en arrêt long identifiés par la DRH **dans une perspective de reprise du travail.**

2^{ème} phase : 2025-2026 = maintenir dans l'emploi

Les agents inaptes à leur métier (*sur avis du conseil médical ou du médecin du travail*)

=> 123 agents en temps partiel thérapeutique qui ont plus de 50 ans et sont sur des métiers à usure professionnelle

3^{ème} phase : 2026 = prévenir les situations d'arrêts et maintenir dans l'emploi

Demain, le dispositif a vocation à aller vers les 6000 agents des lycées et CREPS et les 444 agents des services et ports occupant un métier à risque d'usure professionnelle.

- Les **agents en prévention de l'inaptitude** : dès les 1ères restrictions identifiées par le médecin du travail
- Les **agents exerçant un métier identifié avec des risques d'usure professionnelle** : métiers lycées, siège et ports identifiés par la collectivité dans le cadre des groupes de travail maintien dans l'emploi

Un déploiement en plusieurs modules complémentaires

Ces temps d'informations se découperont à terme en 3 modules distincts :

- « Santé et Sécurité au travail »
- « Adaptation du poste de travail à l'état de santé »
- « Inaptitude aux fonctions et changement de métier »

Ces 3 modules visent à :

- Maintenir le lien à la collectivité
- Identifier les acteurs RH
- Comprendre la relation Travail / Santé
- Faciliter l'acceptation et la réorientation vers un nouveau métier
- Appréhender le processus de construction d'un nouveau projet professionnel
- Identifier les outils pour se former à un nouveau métier

Le module 1 « Santé et Sécurité au travail » proposé en 2025-2026

=> 6 réunions sur le territoire du 22 avril 2025 au 7 avril 2026. 2 réunions mises en place à ce jour.

Ce temps d'information a pour objectif de faciliter le retour à l'emploi des agents en arrêts maladie et d'échanger avec eux afin de :

- Identifier et prévenir les risques professionnels,
- Différencier les types de visites médicales,
- Connaître les modalités d'un congé pour raison de santé,
- Savoir se prémunir des impacts financiers,
- Connaître les dispositifs spécifiques au handicap
- Connaître ses interlocuteurs RH.

Un déploiement sur le territoire en cours :

- Amiens le 22 avril 2025
- Lille le 10 juin 2025
- Boulogne-sur-Mer le 14 octobre 2025 (session complète),
- Saint-Quentin le 16 décembre 2025 (9 inscrits à ce jour),
- Arras le 10 février 2026, Arras,
- Clermont le 7 avril 2026, Clermont.

Suite aux deux premières réunions sur les 6 à réaliser, **25 agents ont été pris en charge afin de travailler avec eux sur une reprise active du travail.**

L'association des managers comme pilier fort d'accompagnement de proximité

Les managers représentent souvent le premier point d'ancrage de l'agent avec son métier. Les associer dans nos actions d'information et de sensibilisation est donc indispensable. Pour cela :

- Une information par mail est diffusée à l'ensemble des managers pour leur présenter le dispositif afin qu'ils puissent diffuser au sein de leurs équipes
- Un relai de l'information en proximité par les référents RH notamment dans les collectifs managers
- L'animation de sessions d'informations dédiées aux managers :
 - Une première session en décembre 2025
 - 5 à 6 sessions seront programmées sur les territoires en 2026
 - A terme, 1 à 2 sessions par an à intégrer au plan de formation des nouveaux managers

Communication

Des courriers d'informations ont été envoyés en mars et septembre 2025 aux agents ciblés pour les 1^{ère} et 2^{ème} phases par le service accompagnement professionnel et maintien dans l'emploi, avec trois objectifs :

- Dates des réunions sur le territoire
- Favoriser la prise de contact avec le service dans le cadre d'un retour
- Communiquer sur le dispositif (transmission du flyer en annexe)

Il est également prévu :

- Un article sur l'intranet afin d'informer largement les agents et accueillir lors des sessions des agents des territoires n'ayant pas été spécifiquement ciblés par le courrier ;
- Un flyer diffusé par les acteurs RH de proximité directement aux agents en fonction des situations rencontrés par ces différents services.

Les prochaines étapes

L'ambition est de pouvoir informer au fur et à mesure, sur l'ensemble du territoire et sur l'ensemble des champs les différents publics et acteurs concernés.

Sensibilisation des acteurs RH :

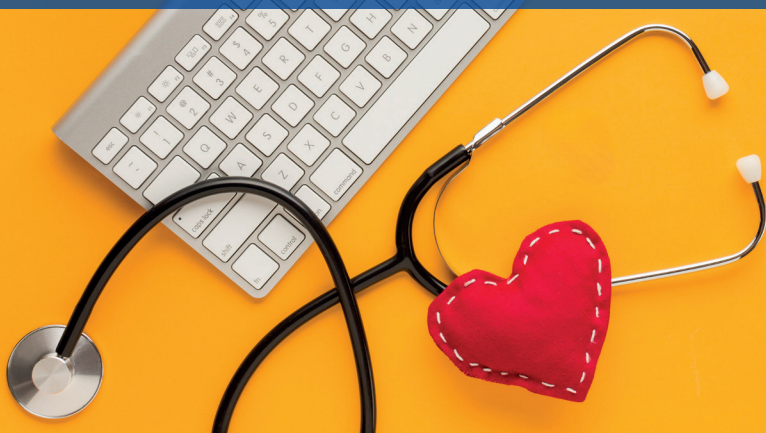
Afin d'avoir un socle commun de connaissance, des ateliers spécifiques sont proposés aux agents de la DRH ; deux sessions sont organisées en DRH en novembre 2025 sur Lille et Amiens.

Déploiement des 2 autres modules :

- Le module « Inaptitude aux fonctions et changement de métier » : 1^{er} semestre 2026, 3 sessions seront programmées
- Le module « Adaptation du poste de travail à l'état de santé » : 2^{ème} semestre 2026, 3 sessions seront programmées



La Région vous informe et vous accompagne sur la SANTÉ AU TRAVAIL



Cette réunion est faite pour moi si :

- Je suis reconnu inapte à mes fonctions et je dois changer de métier,
- Je suis apte à mes fonctions et j'ai ou je dois avoir un poste aménagé pour continuer à l'exercer,
- Je ne suis pas certain de pouvoir continuer à exercer mes fonctions au regard de mon état de santé,
- Je souhaite prévenir une situation d'usure professionnelle.

DATES & HORAIRES 2025 - 2026

 **Boulogne-sur-Mer**
Site Huguet DMPL

 **mardi 14 octobre 2025**

 **de 9h30 à 12h30**

 **Saint-Quentin**
Antenne régionale

 **mardi 16 décembre 2025**

 **de 9h30 à 12h30**

 **Arras**
Tiers-lieu régional

 **mardi 10 février 2026**

 **de 9h30 à 12h30**

 **Clermont**

 **mardi 7 avril 2026**

 **de 9h30 à 12h30**

*Pour vous inscrire
Scannez le QR code*



Vos contacts

Service accompagnement professionnel et maintien dans l'emploi
accompagnement.professionnel@hautsdefrance.fr